

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LNS

### Séance du Conseil d'Administration du 11 décembre 2025

Réunion prévue de 13h30 à 17h30  
 au Laboratoire national de santé à L-3555 Dudelange  
 1, rue Louis Rech  
 Salle Dr. Louis Pasteur

La réunion est également organisée par vidéoconférence

Composition du Conseil			Présence
Dr. Guy Berchem (GB)	-	Président	Présent
Dr Gregor Baertz (GRB)	-	Vice-Président	Présent
M. Xavier Poos (XP)	-	Membre	Présent
M. Patrick Wies (PW)	-	Membre	Présent
M. Laurent Thyès (LT)	-	Membre	Présent
M. David Lentz (DL)	-	Expert (avec vote consultatif)	Présent via Webex
Dr Françoise Liners (FL)	-	Membre	Présente
M. Serge Hoffmann (SH)	-	Membre	Présent
Mme. Stéphanie Schott (STS)	-	Membre	Présente
Mme Anja Di Bartolomeo (ADB)	-	Membre	Présente
Mme. Noura Barghane (NB)	-	Membre	Présente
M. Patrick Hau (PH)	-	Membre	Présent via Webex
Dr Tom Rausch (TR)	-	Membre	Présent
			<u>Présence</u>
M. Jean-Paul Freichel (JPF)	-	Commissaire M3S	Présent
<u>Invité(e)</u>			<u>Présence</u>
Mme. Safaâ Moujahid (SM)	-	Directeur administratif et financier	Présente
Dr Thomas Dentzer (TD)	-	Directeur opérationnel	Présent
Dr. Stéphane Gidenne (SG)	-	Directeur	Absent
<u>Minutes</u>			
Elodie Simonian	-	Secrétaire du CA	Présente

Secrétariat du Conseil d'Administration

- i. 13h30 Accueil par la Présidence et décision sur le quorum

Le Président ouvre la séance et constate que le quorum est atteint (12 membres présents dont deux membres présents en vidéo-conférence).

Le Conseil d'administration accueille David Lentz qui remplace Georges Oswald en tant que procureur d'Etat depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2025. Il assurera la mission d'expert avec voix consultative au sein du Conseil d'administration.

Jean-Paul Freichel informe les membres du conseil d'administration qu'il part en retraite et que la séance du Conseil d'administration du 11 décembre 2025 est la dernière à laquelle il assistera.

- ii. 13h35 Approbation de l'ordre du jour

Le Conseil d'Administration approuve l'ordre du jour.

- iii. 13h40 Approbation du protocole de la séance du Conseil d'Administration du 30 octobre 2025

Le Conseil d'Administration approuve le protocole de la séance du Conseil d'Administration du 30 octobre 2025

## 1. Finances

### Pour décision

#### a. Validation des montants de l'enveloppe et de la prime

Il est rappelé que les premières estimations chiffrées concernant la prime unique et l'enveloppe qui servira de base à la négociation de la Convention Collective de Travail (CCT) avaient été discutées lors de la séance du 30 octobre 2025.

Or, lors d'une réunion le 10 novembre 2025, l'OBGL a indiqué que l'article 28 de la CCT requiert une valorisation de l'incidence de l'ensemble des mesures accordées à la fonction publique. Cette interprétation de l'article 28 de la CCT impacte le calcul de la prime unique et de l'enveloppe à distribuer étant donné que jusqu'à présent seules trois mesures avaient été valorisées pour le calcul.

Le Conseil d'administration approuve les montants de la prime unique et de l'enveloppe à distribuer sous réserve de la confirmation des % d'incidence des mesures de la FP prises en compte dans le calcul.

**b. Validation des décomptes CNS 2022-2023-2024** (S. Moujahid)

LNS – DECISION PRISE

Le Conseil d'administration approuve la fin des négociations sur les décomptes 2022 à 2024 avec la CNS sous réserve de la signature des protocoles d'accord et exposé des motifs.

**c. Convention de financement 2026** (S. Moujahid)

LNS – DECISION PRISE

Le Conseil d'administration approuve la convention de financement 2026 avec les quelques corrections indiquées par le Conseil d'administration.

**Pour information**

**a. Suivi budgétaire Q3**

Il est indiqué que le suivi budgétaire a été fait en comité de finances et que rien de particulier n'est à signaler. Concernant le cash-flow, une attention particulière devra être portée à la trésorerie fin 2026. Sur la base d'hypothèses très prudentes, une situation de découvert ne peut être exclue, notamment si l'ensemble des recrutements et investissement prévus est effectivement réalisé au cours de l'année 2026.

**2. Management opérationnel**

**Pour décision**

**a. Suite de la phase pilote du Service national de médecine environnementale**

CA LNS – DECISION PRISE

Le Conseil d'administration décide de prolonger la convention relative à la médecine environnementale conclue avec le CHEM dans les mêmes conditions pour une durée de douze (12) mois. Il précise que la convention devra contenir les éléments suivants:

- Un cahier des charges précis concernant le fonctionnement du SHNME devra être élaboré avec le CHEM avant le 30 juin 2026

- La visibilité du LNS doit être améliorée et le LNS doit être cité dans toutes les communications relatives au SHNME

Toutes les actions convenues lors de la séance du 30 octobre 2025 devront être menées avant le 30 juin 2026 en concertation avec le CHEM.

### **Pour information**

#### **a. Incidents opérationnels (sécurité, GDPR)**

Aucun incident opérationnel

#### **b. Contentieux RH**

*confidentiel*

## **3. Stratégie**

### **Pour décision**

#### **a. Business Plan – Perte du monopole NCP**

Il est rappelé que lors de la séance du 30 octobre 2025, le Conseil d'administration avait demandé d'établir un business model sur la base de nomenclatures existantes afin de se positionner sur la perte du monopole à l'appui de données chiffrées.

Aussi, un premier business model a été établi pour NCP. . Pour ce faire, la nomenclature suisse avec la tarification du Canton de Genève a été appliquée à l'activité réelle du NCP en 2024.

Les membres du Conseil d'administration félicitent les orateurs pour leur présentation. Ils souhaitent approfondir les discussions lors du Groupe de Travail n°1.

## **4. Sujets divers**

### **Pour décision**

#### **a. Calendrier des sessions du Conseil d'administration pour 2026**

Il est proposé que les séances du Conseil d'administration se tiennent en 2026 aux dates suivantes :

Secrétariat du Conseil d'Administration

- Jeudi 22 janvier
- Jeudi 12 février
- Jeudi 19 mars
- Jeudi 16 avril
- Jeudi 7 mai
- Vendredi 26 juin
- Jeudi 17 septembre
- Jeudi 15 octobre
- Jeudi 26 novembre
- Vendredi 18 décembre

CA LNS – DECISION PRISE

Le Conseil approuve le calendrier des sessions du conseil d'administration pour l'année 2026.

iv. 15h30 Séance in-caméra